



**RAPPORT ANNUEL 2020-2021
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE :
ÉCOLE HARFANG-DES-NEIGES**

**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82, LIP)

Par :	Carl Barrette
Titre :	Directeur
Date :	09-09-21

1. Mot de la présidente ou du président

2020-2021... une année qui ressemble au jour de la marmotte !

Tandis que l'on espérait une année loin de celle précédente, celle-ci s'est trouvée encore très affectée par la pandémie mondiale. Activités de groupes, groupe à intérêt, activités avec les parents en classe et à peu près tout ce qui est activité sportive de groupe ont été sur pause une fois de plus. Non par choix.

On a vécu l'horaire du diner décalé... On se le dira tout : Plus un problème pour tous qu'une facilité : enfants, parents, chauffeurs et éducatrices. Que de gymnastique !

Une des grandes victimes de ces restrictions que nous avons mentionnées est l'OPP. Difficile de faire participer les parents quand leur présence n'est pas autorisée à l'école. C'est donc un OPP avec des projets à venir qui se prépare à agir au retour à la normalité.

L'année à venir semble revenir à un horaire et des contraintes dite « conventionnelle ». Demeurons positif !

Toute cette gymnastique amène son lot de problèmes et aussi des coûts. Multiplication de frais associés à diverse mesures mises en place. Surtout dans le contexte où notre école était déjà en plan de redressement budgétaire. Le CE a supporté les efforts de la direction de maintenir en place les multiples services aux élèves qui requièrent des soins particuliers à HDN très appréciés des enseignants, éducateurs et parents. Ces services font une différence.

Plusieurs projets prévus ont été avancé partiellement : projets cour/classe extérieur, jardin débuté entre autre. Ils seront poursuivis en 2021-2022.

Concernant le projet éducatif entamé en 2019-2020, il a poursuivi son cheminement et des résultats partiels ont été divulgués en fin d'année aux membres du CE. Un sondage auprès des parents a été initié en juin et le déploiement suivant ce dernier sera fait d'ici décembre 2021.

On peut se dire que ce fut une année où l'exécution des projets a été à la hauteur de ce qui était permis par les mesures sanitaires.

Voici donc l'ensemble des travaux de notre conseil d'établissement...

2. Présentation du Conseil d'établissement

Liste des membres :

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
M. Éric Gagnon	Parent (président)
Mme Vicky Maranda	Parent (vice-présidente)
Mme Evelyne Godbout (échu)	Parent (représentante sur le comité de parents au CSSDPS)
Mme Sandra Lapointe (échu)	Parent
Mme Véronik Simard (échu)	Parent
Mme Marie-Michèle Poirier	Parent
Mme Mélanie Gosselin (échu)	Personnel (enseignant)
Mme Mylène Potvin (échu)	Personnel (enseignant)
Mme Karine Veilleux (échu)	Personnel (enseignant)
Mme Nadine Plante-Paquet (échu)	Personnel (enseignant)
Mme Sylvie Morel (échu)	Personnel (soutien SDG)
Mme Florence Pierret (échu)	Personnel (soutien)
Mme Marie-Claude Fortin	Technicienne du service de garde
Mme Annie Rouillard	Technicienne du service de garde
Mme Gaétane Deschênes	Communauté
M. Carl Barrette	Directeur
Mme Valérie Morin	Directrice adjointe
Mme Geneviève Giroux	Directrice adjointe

3. Dates des rencontres

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
	21	11	9	
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
10		14	12	15

4. Projet éducatif et plan de réussite

Quelques lignes directrices et les objectifs :

Notre vision

Dans un paysage magnifique et enchanteur, les élèves de notre établissement évoluent dans un climat propice aux apprentissages et développent un véritable goût pour la réussite. Pour l'élève, la clé de la réussite est de se mettre en action dans son développement aux couleurs de sa communauté. Ce dernier devient l'objectif commun de tout ce qui sera entrepris autant par l'élève que par le personnel de l'école.

Le projet éducatif de l'école du Harfang-des-Neiges se distingue par la qualité et la diversité de ses approches pédagogiques. Le développement global de l'élève s'articule autour des différentes connaissances et compétences du XXI^e siècle et les valeurs définies par l'équipe-école. Le respect de soi, des autres et de son environnement permettra à l'élève de développer une meilleure estime de lui-même ainsi que de bonnes relations avec ses pairs.

Valeurs

L'école du Harfang-des-Neiges privilégie ces valeurs au quotidien pour amener l'élève à se développer.

- Engagement
- Bienveillance
- Rigueur
- Respect
- Collaboration

Orientations

Orientation 1 - Favoriser une plus grande réussite des élèves à risque en français et en mathématique.

Orientation 2 - Favoriser l'accès à des ressources variées afin de développer le plein potentiel de chaque élève.

Orientation 3- Bouger 60 minutes par jour

Date de l'adoption du projet éducatif (13 juin 2019) – PMO (9 décembre 2020)

Sondage auprès des parents et des membres du personnel : Mai/ juin 2021

5. Règles de conduite

Quelques lignes directrices :

1. Je prends mon rang calmement lors des arrivées.
2. Je respecte le code vestimentaire de l'école.
3. J'apporte uniquement le matériel nécessaire à l'école.
4. Je remets mes devoirs et travaux dans les délais prévus en respectant les critères exigés.
5. Je respecte les autres en gestes et en paroles.
6. Je respecte mon milieu de vie et le matériel mis à ma disposition.

À l'école du Harfang-des-Neiges, nous tenons à ce que toutes les personnes qui vivent dans notre établissement soient respectées et se sentent en sécurité. Pour se faire, nous demandons que tout le monde se comporte d'une façon conforme aux valeurs que nous privilégions. Tout le personnel de l'école enseigne clairement les comportements attendus tout au long de l'année afin que l'élève puisse avoir les connaissances nécessaires pour respecter les règles de vie de notre école. Le Boomerang (défiance : si l'enfant adopte un mauvais comportement, un adulte sera là pour guider et enseigner le comportement attendu) est un outil servant à faire prendre conscience à l'élève et communiquer à ses parents ses comportements perturbateurs ainsi qu'un moyen de communication entre l'école et la maison.

Toutefois, s'il agit de manière contraire aux comportements attendus et enseignés, un manquement sera noté à l'agenda.

Dans le cas d'un manquement majeur, celui-ci nécessite l'intervention immédiate de la direction et des services complémentaires (bataille, agression, impolitesse grave, intimidation, taxage, vandalisme, vol et fugue).

Quelques modifications ont été apportées aux règles de conduite cette année, notamment en ce qui concerne l'utilisation des cellulaires.

Amendement de la règle sur la tenue vestimentaire (19 juin 2018)

Approbation du protocole d'intimidation et la violence (21 octobre 2020)

6. Frais chargés aux parents

Quelques faits saillants :

Quelques modifications sont apportées dues aux modifications à la loi 112 de l'instruction publique face à la gratuité scolaire. À ce titre, il n'est plus possible de charger de frais aux parents pour le matériel en arts et en sciences.

Le CE approuve la mise en place des activités d'Iniski pour les élèves du préscolaire à la 2^e année et des groupes intérêts (GI) pour les élèves de 3^e à la 6^e année à titre de programme particulier à notre école.

Date de l'adoption des frais chargés aux parents (15 juin 2021)

7. Avis et consultations – Commission scolaire

Sujets sur lesquels le CE a été consulté :

Dates	Objet de la consultation	Court résumé de la position du CE
9 décembre et 14 avril	Formation à l'intention des membres du CE (Nouvelle gouvernance scolaire)	Rien à signaler

8. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 de la LIP

Dates	Objet de l'information	Outils utilisés
8 numéros pendant l'année 2020-2021	Communiqué aux parents <i>Info-Parents</i> : messages divers touchant la vie de l'école, par exemple les modifications à l'horaire, les rappels de sécurité, les événements particuliers, etc.	Courriel et site de l'école
En cours d'année	Communiqués sur diverses activités et sorties éducatives	Document papier et courriel
En cours d'année	Transmission d'informations par le site internet et la page Facebook de l'école	Site internet et Facebook
En cours d'année	Procès-verbaux des séances du conseil d'établissement de l'école	Disponibles sur le site de l'école

9. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs	Précisions
21 octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence. 	Rien à signaler
11 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Modifications à l'horaire pour le 19 décembre 2019 *art. 87 	Rien à signaler
9 décembre	<ul style="list-style-type: none"> • Projet éducatif (PMO) 	Rien à signaler

10 février	<ul style="list-style-type: none"> • Régime pédagogique (approbation de la grille-matières 21-22) *art. 86 	Rien à signaler
14 avril	<ul style="list-style-type: none"> • Modifications à l'horaire pour le 22 juin 2021 *art. 87 • Journées pédagogiques 21-22 (SDG) 	Rien à signaler
12 mai	<ul style="list-style-type: none"> • COVID (impacts et mesures) 	Rien à signaler
15 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Projet éducatif (PMO) • Approbation de la mise en œuvre des programmes des services complémentaires et particuliers pour 21-22 *art. 88 • Approbation du calendrier scolaire 21-22 	Rien à signaler

10. Fonctions / pouvoirs liés aux services extrascolaires (art. 90 à 92 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs liés aux services extrascolaires	Précisions
12 mai	Liste des critères de sélection des directions d'établissement.	Les membres du CE sont en accord avec les critères proposés

11. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs liés aux ressources matérielles et financières	Précisions
21 octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation des mesures de sécurité pour 20-21 *art. 76 • Adoption du budget de l'école pour 20-21 *art. 95 • Approbation du plan de redressement (résorption du déficit)* 	Rien à signaler
10 février	<ul style="list-style-type: none"> • Situation budgétaire de mi- année (information) 	Rien à signaler
12 mai	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation des règles de régie interne du SDG (21-22) 	Rien à signaler

15 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Frais chargés aux parents pour 2021-2022 • Approbation des règles de régie interne du SDG (21-22) 	Rien à signaler
---------	--	-----------------

12.Projets spéciaux

- Activités d'Halloween et de Noël;
- Construction d'infrastructure extérieure près d'HDN
- Visite des auteurs dans le cadre de la Culture à l'école à tous les niveaux;
- Remise de Mérite à toutes les étapes;
- De nombreux projets et activités en rapport avec la vie communautaire de notre école;
- Organisation d'activités malgré la COVID en «Bulle-classe»;
- De nombreux projets entrepreneurials;
- De nombreuses sorties et activités organisées et supervisées par les membres de l'équipe-école;
- De nombreux projets orchestrés par le service de garde.

13.Mot de la fin (remerciements – perspectives pour l'année à venir – conclusion)

Un retour à une vie scolaire normal. C'est notre souhait à tous pour la prochaine année Revoir les parents à l'école en classe pour voir les chefs d'œuvres ou participer aux activités des enfants : exposition, déjeuner, présentations et autres. Faire des projets ensembles.

J'espère voir une OPP active, des GI stimulants, des activités de groupe dans notre magnifique coin de pays.

Projet éducatif, projets extérieur, classes aux couleurs de notre réalité idées géniales d'activités de notre personnel. Tout ceci nous attend en 2021-2022.

Enfants, personnel et parents : Gardons le cap et encore une fois merci de votre participation à la hauteur de ce qui est permis dans nos écoles !

Eric Gagnon